PUBLICITÉ

J'emmène mes mails partout !
Découvrez une application pratique pour gérer la vie de famille

de denisgruselle@free.fr
à mairie.domeliers@wanadoo.fr
date 30/01/20 14:12
objet **EP PARC EOLIEN DE CREVECOEUR LE GRAND**

pièce(s) jointe(s) 3 fichier(s) r1990-a18 R...pdf Recommendat...pdf Enquête pub...zip
télécharger tout ajouter au Cloud

> Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,
>
> Je vous écris afin de vous faire part de mon opposition quant au
> projet du Parc éolien de CREVECOEUR LE GRAND.
>
> Plusieurs raisons motivent mon opposition :

> - La conclusion ci dessous du rapport d'enquête de la commission Aubert
> (page 59 du rapport) sur les énergies renouvelables et notamment sur
> l'éolien : (rapport que vous pouvez télécharger sur le site de
> l'assemblée nationale et que j'ai joint) ainsi que les recommandations
> du rapporteur de cette commission concernant l'éolien (En fichier joint
> et, parmi lesquelles celle d'implanter les éoliennes les plus proches à
> un minimum de 1500 mètres des premières habitations(comme le recommande
> le rapport de l'Académie de médecine du 3 mai 2017)).
>
CONCLUSION
L'évaluation de la politique de soutien financier apporté par l'État aux
éoliennes aboutit à un constat d'échec. Le soutien mis en oeuvre depuis
2001 est
onéreux, déséquilibré, peu efficace et échappe pour partie au contrôle
budgétaire du
Parlement. Certes, la production électrique d'origine éolienne
représente désormais
5,1 % de la production nationale mais les montants engagés pour parvenir
à ce
résultat sont déraisonnables et ceux devant être mobilisés pour
satisfaire les
objectifs élevés du projet de programmation pluriannuelle de l'énergie
sont
excessifs.
Comme les données fournies par la CRE le confirment, si la politique
actuelle est maintenue, le montant du soutien financier apporté par
l'État aux
éoliennes sur la période 2011-2028 (de 72,7 à 90 milliards d'euros) sera
supérieur au coût de construction initial de l'ensemble du parc
nucléaire
français établi en 2012 par la Cour des comptes (70 milliards d'euros
valeur
2010 soit environ 80 milliards d'euros valeur 2019).
Pourtant, le bénéfice climatique de la politique de soutien aux
éoliennes est
quasiment nul en termes d'émissions de CO2 puisque l'électricité
décarbonée
éolienne est appelée à se substituer à l'électricité décarbonée
d'origine nucléaire.
Les fortes tensions actuelles sur les finances publiques françaises
nécessitent de faire des choix et de concentrer le soutien budgétaire de
l'État
sur les actions ayant une véritable plus-value climatique et sociale.
Les propositions du rapporteur visent à réorienter fortement la
politique
de soutien aux éoliennes afin de réduire son coût et de dégager de
nouvelles
marges de manoeuvre financières appelées à soutenir les politiques
climatiques
et socialement utiles. Nul ne conteste aujourd'hui la nécessité de
soutenir
massivement la rénovation thermique des logements ou d'investir dans des
transports propres. Les dépenses excessives consacrées au soutien de
l'énergie

éolienne interdisent de porter l'effort sur les véritables priorités. Si
le soutien à
l'éolien en mer, posé et flottant, doit être confirmé mais redéfini, il
est temps
d'interrompre tout soutien à l'éolien terrestre.

> - La dégradation du paysage :
> - les différents parcs voisins (existants et à venir) ne sont pas
> pris en compte dans les études de projet.
> - les photomontages ne reflètent pas la réalité : on tente avec
> ceux-ci de nous faire croire que des géants de 150/180 mètres de haut
> passent inaperçus (ils sont encore visibles à 20KM, alors comment
> pourraient ils être si peu visibles que sur les photos lorsqu'ils sont
> à 2KM des maisons ???). Il suffit malheureusement maintenant de prendre
> sa voiture et de se balader dans notre département pour se rendre
> compte que ce n'est pas le cas (surtout avec la multiplication des
> installations qui provoquent des encerclements et l'impossibilité pour
> l'être humain d'avoir un horizon sans ces géants de 150/180 mètres de
> hauts qui sont encore visible à 20 KM).
> - la multiplication de ces géants et leur signalisation nocturne
> entrainent la nuit un effet de guirlandes de Noel complètement en
> incohérence avec la nature et la quiétude de la nuit. Qu'en est il de
> la pollution visuelle ???
>
> - Le fait que ces parc éoliens ne sont pas écologiques :
> - des terres rares se trouvent à l'intérieur de ces géants (terres
> rares disponibles grâce à l'exploitation dans des conditions inhumaines
> d'enfants dans des pays en voie de développement).
> - des huiles, et d'autres produits chimiques sont présents dans
> ces géants (plusieurs centaines voire milliers de litres) qui se
> retrouvent dans les sols lors de problèmes techniques sur les éoliennes
> (cela arrive, les exemples ne sont pas rares sur Internet).
> - afin de pouvoir implanter ces éoliennes, il est nécessaires de
> couler entre 2000 et 2500 tonnes de béton armé au pied de chaque
> éolienne.
> - ces parcs éoliens éloignent les populations animales de leur
> habitat originel naturel entrainant ainsi leur disparition et pour
> certaines l'impact est beaucoup plus direct puisqu'elles sont tuées par
> ces géants en mouvement : oiseaux, chauves souris...
>
> - les nuisances que ces parcs éoliens apportent à la population humaine
> car implantés beaucoup trop prêt des populations :
> - le bruit : (infrasons et basses fréquences) causé par les vents
> sur les éoliennes. Les études qui sont faites ne sont pas
> représentatives de la réalité puisqu'elles ne sont réalisées que sur
> une trop courte période et ne tiennent pas compte de l'impact de ce
> bruit sur la population. Ce n'est qu'une mesure du bruit mais, il
> semble que l'on ne cherche pas à savoir quel est son impact sur la
> population (en fichier joint, le rapport d'une étude menée en Finlande
> sur les infrasons).
> - la santé : multiplication des troubles du sommeil / maux de
> têtes / tachycardie / acouphènes pour les populations proches de parcs
> éoliens, sensation de vertiges liés au fait d'apercevoir en permanence
> des géants de 150/180 mètres de haut près de chez soi. Effet amplifié
> par le mouvement de ceux-ci lorsqu'ils sont en mouvement. Cela entraine
> chez les personnes proches de parcs éoliens, un sentiment de mal être
> lorsqu'ils sont chez eux qui s'exprime par des dépressions pouvant
> aller jusqu'au suicide...
>
> - Le manque de provisions prévues pour le démantèlement de ces géants :
> - On parle ici d'une provision de 50000 euros prévue pour le
> démantèlement d'une éolienne mais, vous trouverez facilement sur
> internet, le devis du démantèlement d'une éolienne dans les Ardenne qui
> coûta près de 413 000 euros...(copie en fichier joint).
>
> - Une législation pas suffisamment contraignante pour le démantèlement
> :
> - On ne parle en effet dans le démantèlement que de remettre le
> sol en état sur une profondeur de 1 mètre maximum. Qu'en est il des
> 2000/2500 tonnes de béton armé coulé à chaque pied des éoliennes et
> enfouis à plus de 1 mètre de profondeur ? Doivent ils rester dans le
> sol pour l'éternité de la planète ? Vont ils se décomposer d'eux même ?
> (les Blockhaus des précédentes guerres sont toujours là).
>
>
> J'espère Monsieur le Commissaire enquêteur que ces éléments vont
> aideront et seront pris en compte lors de votre décision.
>
> Cordialement.

marquer comme non lu

Aide et contact Forum d'entraide Trouver une boutique

Informations légales Données personnelles Les cookies Publicité Internet + Signaler un contenu

© Orange 2020